

Tuz Joï : Les Embrasés

**Rapport de réunion
Du 30 Novembre 2014
(Réunion du bureau)**

membres présents

Samuel Dupont : Président
Yann Ghistelinck : Secrétaire
Charles-Alban Martineau : Trésorier

Rapport écrit par

Yann Ghistelinck

thèmes abordés

Les Sessions
Les risques du feu
Le logo
La banderole
Assurance, etc...

1 Introduction

Ce dimanche 30 Novembre 2014 de 16h30 à 18h15 une réunion du bureau de Tuz Joï s'est tenue.

2 Les Sessions

2.1 Sessions d'entraînements

L'hiver arrive à grand pas, ainsi que son fidèle compagnon : le froid ! Mais les envies de jongler, même amoindries, sont toujours présentes. C'est pour cela qu'il est de plus en plus urgent de trouver un local pour s'entraîner et aussi pour avoir un créneau pour se retrouver tous ensemble et préparer des spectacles, des événements etc...

Nous attendons prochainement des nouvelles de la cité du cirque pour, peu être, avoir un local bien douillet pour cet hiver !

2.2 Sessions de jour

Le jonglage de feu est un versant du jonglage mais il faudrait penser à ne pas se fermer au jonglage de jour. Car depuis la rentrée, Tuz Joï ne s'est réuni que pour des sessions feu.

Il y a probablement plusieurs raisons, le froid qui arrive et démotive les jongleurs à jongler le jour (et préfèrent jongler la nuit pour se réchauffer avec leurs flammes), les jongleurs n'aiment pas jongler le jour, etc ...

Il y a un public et une ambiance différent le jour et la nuit et il peu être intéressant de goûter à cette diversité.

Nous recueillons vos avis à cette adresse : yann.tuzjoi@yahoo.fr

2.3 Organisation des sessions

Nous avons remarqué que lors de nos sessions il y avait des affaires un peu partout et des gens qui traînent un peu dans tous les sens. Il faudrait que l'on pense à une organisation pour ranger toutes nos affaires correctement dans un coin et délimiter un espace de jonglage.

ici aussi nous recueillons vos avis si vous avez des idées concernant l'organisation des sessions

c'est ici : yann.tuzjoi@yahoo.fr

3 Les risques du feu

Nous aimerions que les dangers liés au feu ne soient pas négligés, c'est pourquoi nous pensons faire une sorte de documentation concernant les dangers du feu (inhalation de la fumée, ingurgitation du pétrole (pour les cracheurs), etc...)

Il y aura dans le futur un onglet du site web de Tuz Joï qui sera dédié aux

risques du feu ainsi qu'aux techniques de crachat de feu et après qui sait, sur d'autres techniques de jonglage.

A l'avenir nous pensons faire une sorte de test (sûrement sous forme de petit QCM) qu'il faudrait obtenir pour avoir la permission de cracher du feu. La lecture de cette documentation sera très fortement recommandée pour les autres jongleurs de feu même s'ils ne crachent pas.

4 Le Logo

Ah nous allons enfin parler de ce fameux LOGO de Tuz Joï ! Depuis le temps qu'il faut qu'on en ait un...!

L'idée est simple, ça se passe en trois étapes :

- Nous avons établi un cahier des charges posant les lignes directrices du logo.
- Ensuite n'importe qui peut proposer des logo pendant une certaine période
- Et pour finir, nous procéderont à un vote pour déterminer quel logo sera choisit pour représenter Tuz Joï pour de nombreuses années.

4.1 Cahier des charges

Comme expliqué précédemment, nous nous sommes mis d'accord (les membres du bureau) sur quelques grandes lignes à suivre pour la création de notre logo :

Le logo ne doit pas contenir le nom de l'association, il sera en dessous du logo mais pas dedans. Il peut à la limite contenir les initiales "TJ". * Ce serait bien que le logo contienne un ou plusieurs personnages en train de jongler avec des agrès en feu ou non (les personnages ne doivent pas être trop détaillés, un logo n'est pas un dessin. * Pour le personnage nous avons pensé à un homme de vitruve (6 bras pour jongler avec plus d'agrès et des agrès de différentes sortes). Et cette homme de vitruve pourrait avoir une tête de farfadet qui est un symbole du jonglage. Mais ce n'est qu'une idée * Les couleurs : essayer de rester dans les tons de Tuz Joï (rouge orangé).

4.2 Proposition de logo

Chaque personne peut proposer autant de logo qu'il veut (dans la limite du raisonnable bien sûr) en l'envoyant à l'adresse suivante : yann.tuzjoi@yahoo.fr
Chaque logo reçu sera ensuite posté sur le site de Tuz Joï, dans l'onglet "création logo"

4.3 Le vote

Enfin nous procéderont au vote du logo. Le déroulement du vote n'est pas encore organisé il vous sera communiqué en temps voulu.

5 La banderole

Il serait interessant d'avoir une banderole au nom de l'association que l'on afficherait lors des sessions pour que le public nous connaisse mieux.

Des volontaires? c'est ici » yann.tuzjoi@yahoo.fr

6 Assurance, etc...

Nous ne savons pas encore quand ce sera fait mais Tuz Joï aura une assurance et un compte bancaire qui sera géré par le trésorier : Charles-Alban Martineau